Carte d'identité, passeport, nationalité

La demande de Carte Nationale d'Identité ou de passeport doit être déposée auprès d'une mairie équipée de dispositifs de recueil. Epône ne délivre pas de carte d'identité et de passeport. Pour faciliter votre démarche, nous vous expliquons ci-après la procédure.

Les démarches

- Remplir une demande en ligne sur le site ants.gouv.fr : créer un compte et remplir le formulaire
  Après validation de ce dernier, réception d'un mail récapitulatif avec un QR code à imprimer et à rapporter lors du rendez-vous auprès de la mairie équipée et choisie
  OU vous pouvez récupérer le cerfa papier auprès de la mairie choisie
- Réunir les pièces nécessaires
  - photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
  - justificatif de domicile
- Prendre un rendez-vous en ligne ou par téléphone dans les communes qui sont équipées du dispositif
- Se présenter au rendez-vous. Pensez à prévenir en cas d'empêchement
- Retirer le titre avant qu'il ne soit détruit !

Si votre commune de naissance ou de mariage est raccordée au dispositif, vous n'avez pas besoin de fournir de copie d'acte.

Le délai d'obtention d'un titre d'identité est variable selon la période : le pic d'activité se situant de façon générale entre mars et août.

Pour rappel la carte d'identité est gratuite lors de la première demande et ensuite lors des renouvellements (sauf en carte de perte ou de vol).

Toute demande de passeport est par contre payante

- Adulte : 86 €
- Mineur de 0 à 14 ans : 17 €
- Mineur de 15 à 17 ans : 42 €

Durée de validité des cartes d'identité

Celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont une validité de 15 ans au lieu de 10 ans, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date inscrite sur la carte. Cette prolongation ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée.

Si vous étiez majeur lors de la délivrance de votre précédente carte d'identité, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. Cette disposition ne concerne pas les personnes qui étaient mineures au moment de la délivrance de leur carte d'identité.

Toutefois pour voyager tous les pays n'acceptent pas les cartes d'identité de plus de 10 ans. Pour s'assurer des pays

qui l'acceptent, cliquez **ici**.

Durée de validité du passeport

10 ans pour une personne majeure à la date de la demande.
5 ans pour une personne mineure même si elle devient majeure avant la date de fin de validité de son passeport.

Infos pratiques

Les mairies à proximité d'Epône délivrant les cartes d'identité et passeports

- Aubergenville 01.30.90.45.49
- Beynes 01.34.91.06.20
- Bonnières sur seine 01.30.98.98.50
- Chatou 01.34.80.46.00
- Conflans-Sainte-Honorine 01.39.19.60.17
- Elancourt 01.30.66.44.44
- Houdan 01.30.46.81.30
- Houilles 01.30.86.32.32
- La Celle Saint-Cloud 01.30.78.10.00
- Le Chesnay 01.39.23.23.23
- Le Pecq 01.30.61.21.21
- Les Mureaux 01.30.91.37.37
- Limay 01.34.97.27.27
- Maisons-Laffitte 01.34.93.12.00
- Mantes-la-Jolie 01.34.78.81.00
- Mantes-la-Ville 01.30.98.55.18
- Maurepas 01.30.66.54.00
- Montfort l'Amaury 01.34.86.23.45
- Montigny-le-Bretonneux 01.39.30.31.32
- Noisy-le-Roi 01.30.80.08.30
- Plaisir 01.30.80.08.30
- Rambouillet 01.34.57.34.57
- Rosny sur seine 01.30.42.90.56
- Saint-Arnoult-en-Yvelines 01.30.88.25.25
- Saint-Germain-en-Laye 01.30.87.20.00
- Saint-Rémy-les-Chevreuses 01.30.47.05.00
- Sartrouville 01.30.86.39.00
- Trappes 01.30.16.45.60
- Triel-sur- Seine 01.39.70.22.00
- Vélizy-villacoublay 01.34.65.06.72
- Versailles 01.30.97.80.00
- Viroflay 01.39.24.28.28

Liens utiles
Service Accueil
Acheter des timbres fiscaux en ligne
Infos service public Carte d'identité
Infos service public Passeport